

*Le budget—M. Marcel Tremblay*

antérieur. Si les électeurs avaient eu la possibilité, en 1988, de se prononcer sur le bilan du gouvernement plutôt que sur les faussetés qu'ils ont entendues au sujet de l'Accord de libre-échange, je prétends que je ne serais pas le seul député conservateur à représenter le nord de l'Ontario.

**M. Comuzzi:** Monsieur le Président, je remercie mon vis-à-vis de ses observations. Alors qu'il intervenait, je me suis demandé comment il se faisait qu'il était le seul conservateur à remporter l'un des 12 sièges dans le nord de l'Ontario. Selon moi, cela montre bien la façon dont le gouvernement traite les habitants de la région.

J'accepte son défi. Peu après les élections, il s'est rendu dans la circonscription de Thunder Bay—Atikokan. Si le journal local a bien rapporté ses propos, j'ai été sidéré de voir à quel point il connaissait mal le secteur du bois d'oeuvre dans le nord de l'Ontario. Il ignorait même que les 50 millions de dollars versés au Trésor de l'Ontario et, dont il a parlé, ne provenaient pas d'une surtaxe, mais bien d'une taxe à l'exportation. Cette taxe tend à empêcher les États-Unis d'imposer des droits compensateurs, afin que l'argent en question reste au Canada.

Si le député veut me lancer un défi quelconque au sujet du secteur du bois d'oeuvre, je l'invite à me rencontrer plus tard. Je vais certes ouvrir mon dossier sur cette industrie pour sa gouverne, afin qu'il soit mieux informé sur les graves difficultés qu'éprouve ce secteur qui touche quelque 3 000 à 4 000 personnes dans le nord de l'Ontario.

Le député parle de programmes comme le programme Développement des collectivités et la ristourne d'impôt offerte aux habitants du Nord. J'aurais pensé que le député comprenait quelque peu les habitants de la région. Ils ne veulent pas d'aumônes. Ils ne désirent pas obtenir quoi que ce soit pour rien. Ils souhaitent pouvoir travailler, gagner leur vie, payer ce dont ils ont besoin et bien vivre. C'est là le caractère des gens du nord de l'Ontario. Ils ne veulent pas dépendre de services qui leur sont offerts lorsqu'ils ne peuvent trouver de l'emploi. Les gens qui forment la base de notre collectivité sont résolus. Le programme Développement des collectivités, même s'il est apprécié, n'est pas ce que les habitants du nord de l'Ontario attendent.

Sauf le respect que je lui dois, j'aimerais dire à mon collègue que ces programmes visent à aider les malheureux, les pauvres et ceux qui ont besoin de formation

complémentaire, tandis que les habitants du nord de l'Ontario veulent que le grain soit acheminé par le port de Thunder Bay. Nous voulons notre juste part du grain et voir nos scieries fonctionner à pleine capacité. Nous ne voulons pas de cette taxe à l'exportation que le gouvernement impose sur le bois résineux à destination des États-Unis.

Je pourrais dire au député, pour lui montrer de quoi sont capables les habitants du nord de l'Ontario, que le weekend dernier, deux navires ont quitté le port de Thunder Bay à destination d'un marché de Londres. Ils transportaient plus de 800 000 pieds-planche de bois de construction destiné à un nouveau marché. Les habitants du nord de l'Ontario se sont trouvés sans l'aide d'aucun gouvernement. Ils ont été obligés de procéder de la sorte à cause de la taxe à l'exportation de 15 p. 100 que le gouvernement a impudemment mise en oeuvre, détruisant du même coup une industrie du nord de l'Ontario.

**M. Atkinson:** Monsieur le Président, je suis sûr que le député était simplement dans l'erreur, mais il a laissé entendre qu'il y avait une réduction de 1 p. 100 dans les transferts aux provinces que prévoit le financement des programmes établis. Je suis certain qu'il reconnaît qu'il y aura une augmentation de ces fonds cette année, mais l'augmentation est moindre. Elle est de 1 p. 100 moins élevée, mais les documents budgétaires garantissent que cette augmentation ne sera pas inférieure au taux d'inflation. Ces programmes du FPE seront augmentés, et non réduits, comme on le prétend souvent.

J'aimerais aussi savoir ce qu'il pense du déficit, s'il y voit un problème et s'il a des solutions à proposer à cet égard. Il conteste toutes les hausses d'impôts et réductions de dépenses prévues. J'aimerais savoir au juste ce qu'il ferait au sujet du déficit.

• (1740)

**M. Comuzzi:** Monsieur le Président, je sais gré au député de ses observations. En ce qui concerne le 1 p. 100, je n'ai pas induit volontairement la Chambre en erreur. C'est 1 p. 100 de moins que ce qui devait être accordé en paiements de transfert. Peut-on dire que c'est donc 1 p. 100 de moins que ce qui avait été promis.

Pour ce qui est des solutions, les députés d'en face les avaient toutes avant le 21 novembre. Il n'y avait pas de problème de déficit. Ils disaient à la population du Canada que tous les engagements de dépenses avaient été pris, que le pays n'avait jamais été si bien géré que par les conservateurs.